

# Classes préparatoires littéraires Hypokhâgne/Khâgne ( A/L et LSH ) 2021



Conception du document :  
APPLS (Association des Professeurs de Premières et de Lettres Supérieures)  
[www.netvibes.com/appls](http://www.netvibes.com/appls)

## Les CPGE littéraires, pour quels profils d'étudiants ?

**Les CPGE littéraires constituent une filière sélective d'entrée dans l'enseignement supérieur, s'adressant aux lycéens issus de toutes les séries générales (L, ES et S). Elles ont vocation à les préparer au concours de la BEL (Banque d'épreuves littéraires), qu'ils passent au terme de la deuxième année (khâgne), et à leur faire acquérir la culture et les méthodes de travail qui conditionnent la réussite dans l'enseignement supérieur.**

**Elles recrutent des lycéens à partir de bons résultats dans les matières littéraires et ayant manifesté au cours de leur scolarité des qualités de sérieux, de curiosité intellectuelle et du goût pour le travail.** La procédure de sélection, qui repose sur un dossier déposé sur ParcoursSup

(entre janvier et mars), consiste en la vérification de ces compétences. L'examen de ce dossier, constitué des bulletins de première et de terminale et du résultat des épreuves anticipées de français, porte **tant sur les notes obtenues que sur le rang du candidat dans sa classe et les appréciations de ses professeurs et du conseil de classe.**

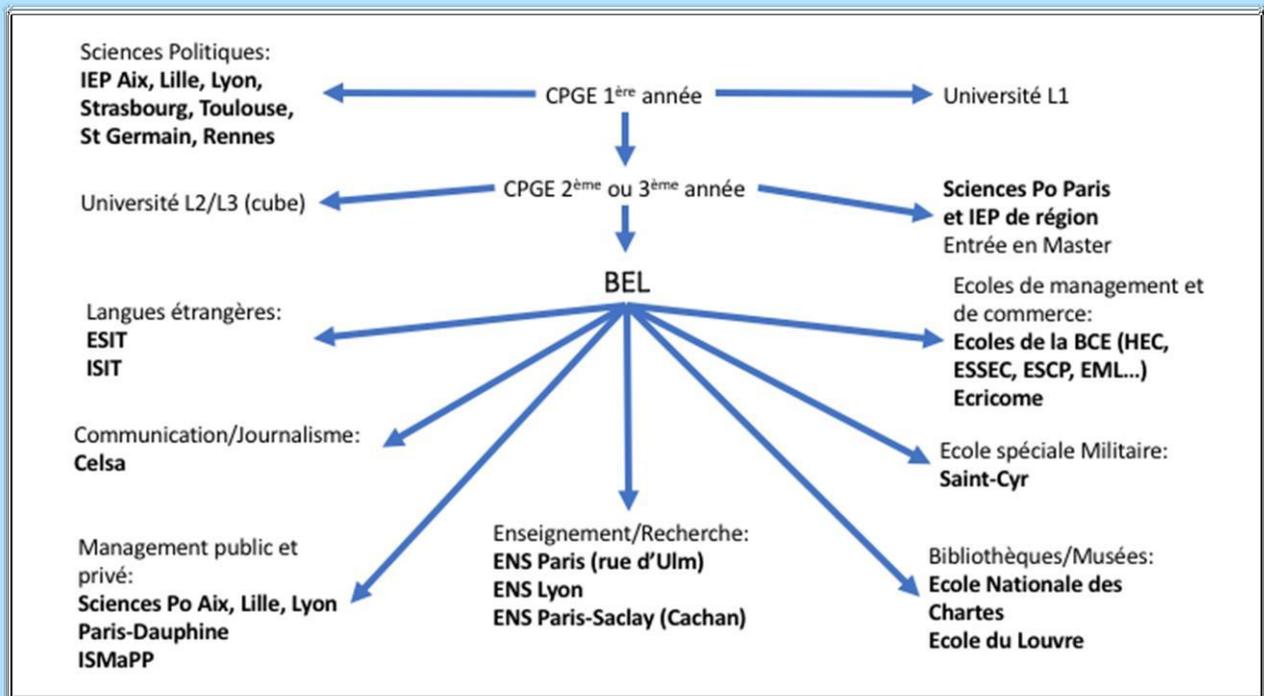
**La formation que reçoit l'étudiant impose la pluridisciplinarité.** En première année (hypokhâgne ou Lettres Supérieures), les disciplines sont strictement équilibrées, l'étudiant ayant la possibilité de choisir de surcroît des options, en fonction de ce que propose chaque établissement. En seconde année (khâgne ou Première supérieure), son emploi du temps se partage entre un tronc commun toujours pluridisciplinaire et une spécialité (lettres classiques ou lettres modernes, cinéma, histoire des arts, théâtre, musique, histoire et géographie, philosophie, langues vivantes).

<b>La pluridisciplinarité</b> <b>Exemple de l'horaire par discipline en première année</b>	
<b>Français</b>	<b>5 heures</b>
<b>Philosophie</b>	<b>4 heures</b>
<b>Histoire</b>	<b>5 heures</b>
<b>Langue vivante A</b>	<b>4 heures</b>
<b>Langue vivante B</b>	<b>2 ou 4 heures</b>
<b>Géographie</b>	<b>2 ou 4 heures</b>
<b>Langues et culture de l'Antiquité</b>	<b>3 ou 5 heures</b>
<b>Spécialité artistique (cinéma, musique, histoire des arts, théâtre) dans quelques établissements</b>	<b>4 heures</b>
<b>Éducation physique et sportive</b>	<b>2 heures</b>

La liste des enseignements de spécialité et des options proposées par chaque établissement peut être consultée à cette adresse : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

### **Les points forts de l'enseignement en CPGE :**

- **L'intensité du travail**, dans le cadre de cours magistraux, de travaux dirigés et du travail personnel de chacun.
- Le **grand nombre d'évaluations**, permettant à l'étudiant de progresser dans toutes les disciplines : devoirs réalisés à la maison ou sur table, concours blancs, « colles » (entraînements oraux individuels).
- **Le maintien d'un encadrement semblable à celui du lycée**, propice au développement d'un suivi individualisé et à un véritable travail d'orientation.
- **La sécurisation des parcours** : toutes les CPGE ont passé un ou des accords de conventionnement avec des universités, ce qui permet aux étudiants d'obtenir la reconnaissance des compétences acquises sous forme d'ECTS (*European Credits Transfer System*) et de poursuivre leur cursus en licence ou en master, s'ils n'ont pas intégré d'école au terme du concours.
- La **diversité des débouchés professionnels** : le concours de la BEL permet d'entrer dans un grand nombre d'écoles ; par ailleurs, les anciens étudiants de khâgne intègrent également d'autres écoles réputées (écoles de journalisme, EHESS, IEP au niveau master...). On retrouve ainsi d'anciens khâgneux aussi bien dans l'enseignement et la recherche, dans la haute fonction publique que dans le monde de l'entreprise.



## POSSIBILITES OUVERTES AUX ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE SUPÉRIEURE A/L et LSH PAR LE CONCOURS BEL

NB : tous compléments d'information sur <http://www.concours-bel.fr>

### A — CAS GÉNÉRAL : ÉTUDIANTS CARRÉS (2 ans de CPGE)

#### 1) INTÉGRATION EN L3

- **Écoles Normales Supérieures** (ENS) de PARIS-ULM, LYON et PARIS-SACLAY (ex-CACHAN, pour les anglicistes), comme fonctionnaire-stagiaire (rémunéré) ou comme étudiant.
- **École des Chartes** : métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées).
- **BCE** : 24 écoles de commerce et management HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM LYON, AUDENCIA, EDHEC, Telecom EM, ISC Paris, ISG, GRENOBLE EM, SKEMA, , Brest BS, Rennes School of Business, La Rochelle BS, INSEEC, ESC Pau, Toulouse BS, Montpellier BS, ESC Clermont, Burgundy School of Business, SCBS, ICN BS, EM Strasbourg, EM Normandie.
- **ECRICOME** : 2 écoles de commerce et management KEDGE (Bordeaux et Marseille) et NEOMA (Reims et Rouen).
- **ISIT** : école de traduction et de management.
- **CELSA** : école de communication et de médias (UNIVERSITÉ PARIS 4).
- **DAUPHINE** : en « gestion » ou en « sciences de la société ».
- **ISMAPP** : école de science politique et management public.
- **École du Louvre**.

#### 2) PRÉ-ADMISSION EN M1, SOUS RÉSERVE DE LA VALIDATION D'UNE L3

- **IEP** de LYON, LILLE, ET AIX.
- **ESIT** : école de traduction (UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3)

### B — ÉTUDIANTS CUBES (3 ans de CPGE)

#### 1) INTÉGRATION EN L3 : conditions identiques à celles des « carrés ».

#### 2) VOIES SPÉCIFIQUES D'INTÉGRATION EN MASTER :

- **CELSA** : M1 de Journalisme
- **ISMAPP** : M1 en Stratégie et décision publique et politique
- **ISIT**

### 3) DÉBOUCHÉS HORS BEL (3 ans de CPGE)

- Soit par des concours spécifiques : **IEP / CELSA / ESIT / ISIT / IEP Paris**
- École des Hautes Études en Sciences Sociales (**EHESS**), sur examen d'un dossier de candidature et projet de recherche.
- Soit en fonction des résultats à la BEL ou en CPGE, à la discrétion des jurys de l'Université, sous réserve de la validation de 180 ECTS.

## RÉFORME DU LYCÉE 2019-2020

### Quels choix de spécialités pour entrer en CPGE littéraires ?

La suppression des séries dans la voie générale à partir de la rentrée 2019, remplacées par un choix de spécialités, doit permettre à l'élève d'opter pour les matières de son choix, en plus d'un tronc commun.

**Le tronc commun** est composé de matières obligatoires : français en Première, philosophie en Terminale, histoire-géographie, LVA, LVB, EPS et une nouvelle discipline : « enseignement scientifique ».

En Première l'élève doit choisir trois spécialités, et en Terminale deux spécialités parmi ces trois précédentes.

**Douze spécialités** sont proposées : art / histoire géographie géopolitique et sciences politiques / humanités littérature et philosophie / langues littérature et cultures étrangères / littérature et langues et cultures de l'Antiquité (LLCA) / sciences économiques et sociales (SES) / mathématiques / numérique et sciences informatiques / physique-chimie / sciences et vie de la terre (SVT) / sciences de l'ingénieur.

Pour favoriser le parcours en CPGE littéraire, il est conseillé de choisir au moins une spécialité en Première parmi histoire géographie géopolitique et sciences politiques, ou humanités littérature et philosophie, ou langues, littératures et cultures étrangères (LLCE), ou littérature, langues et cultures de l'Antiquité (LLCA), ou sciences économiques et sociales (SES). Il existe aussi des **enseignements optionnels** : dès la Première LVC, arts, LCA, puis en Terminale s'ajoute droit et grands enjeux du monde contemporain.

Actuellement **les étudiants en CPGE littéraires proviennent des trois filières L, ES et S** en proportion équilibrée. Par conséquent, choisir une option mathématique en Première est possible. Ci-dessous **quelques exemples** de parcours, auxquels l'élève pourra ajouter des choix d'enseignements optionnels :

